

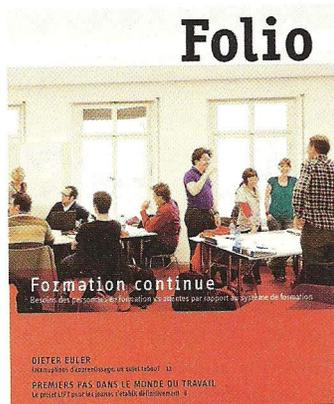
Éducateur

SER



Le pouvoir des silences

Folio



Les membres du SAEN du secteur professionnel ont également accès à la revue *Folio* dans sa version PDF, puisqu'ils sont affiliés à l'association faîtière FPS¹. L'équipe de rédaction a changé récemment et voudrait savoir ce que les lectrices et les lecteurs pensent de *Folio*. Réflexions et réactions à adresser à: rbuehler@bch-fps.ch. La nouvelle équipe de rédaction se réjouit de toute contribution de la part des sections FPS. N'hésitez pas à prendre contact avec la rédaction et à lui envoyer vos articles.

(com./réd.)

¹ Formation professionnelle suisse, www.bch-fps.ch

Pages neuchâteloises

La rédaction des pages neuchâteloises de l'Educateur se tient également à disposition des membres du SAEN qui voudraient proposer une

contribution ou un thème. Contact: educateur@saen.ch (sl)

La jeunesse plume à la main

Appelés «Roman d'école» et destinés aux élèves peu à l'aise avec le français, des ateliers d'écriture ont été proposés au printemps 2013 dans quatre établissements du canton de Neuchâtel. Sous la conduite d'auteurs professionnels, quatre classes¹ ont ainsi conçu et rédigé chacune un récit complet et cohérent. On y découvre des amours contrariées, des jeunes en perdition, un boxeur épris de vengeance, mais aussi des élans de passion et d'espoir. Bref, des histoires qui, au-delà de l'exercice du passage des idées à la forme écrite et publique, témoignent de profondes préoccupations.

ROMANDECOLE.CH¹



Les ateliers «Roman d'école» ont déjà donné naissance à de très nombreuses publications en Suisse alémanique, en Autriche, en Allemagne et en Romandie. C'est aujourd'hui

au tour du canton de Neuchâtel de rejoindre ce projet pédagogique global, soutenu notamment par le Service de l'enseignement obligatoire, le Service des affaires culturelles, les collègues hôtes, la Fondation Jan Michalski, la Loterie romande et le canton du Jura.

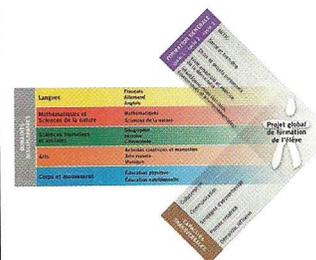
Les classes qui ont participé au projet liront leurs textes le mardi 28 juin à 18h15 au Club 44 à La Chaux-de-Fonds. L'entrée est libre! Plus d'infos: www.romandecole.ch, www.club-44.ch. (com./réd.)

¹ Colombier/NE, Cescole, classe TE1 (Morgan Paratte), La Chaux-de-Fonds/NE, EOFC-collège Numa Droz, classe 10TE111 (Patricia Ceresa), Le Locle/NE, EOLL-collège Jehan-Droz, classe TE1-2 (Muriel Strahm), Neuchâtel, EORÉ-MAIL, classe 11PP31 (Sophie Pilloud Noguera; Sven de Coulon).

Page de pub

Dans un article estampillé «pédagogie», vocable assez rare dans *l'Impex* pour qu'il retienne notre attention, un journaliste nous gratifie d'une publicité déguisée pour un site d'aide aux devoirs fondé par une société commerciale vaudoise. Ce texte a même les honneurs de la une de l'édition du 26 avril de *l'Express*...

Nous devons aujourd'hui constater que la défense de l'école publique ne figure pas dans la ligne rédactionnelle de notre quotidien favori et nous le regrettons. Mais nous devons aussi déplorer la confusion entretenue par ce



journaliste, qui fait se côtoyer l'adresse du site de la *start-up* et celle du site institutionnel www.plandetudes.ch. A ceux qui voyaient dans la mise en ligne du Plan d'études un progrès pour l'école obligatoire, nous suggérons de rapidement contacter les *start-up* actives dans ce domaine afin d'entrer au plus vite dans leur capital! (sl)

A leurs heures perdues

Un phénomène étrange commence à se faire jour dans notre canton. En attendant qu'il soit mieux documenté, nous lui donnerons l'appellation provisoire d'«occupation accessoire divertissante à visée narcissique sous couvert d'instruction du grand public».

Ainsi, nous avons assisté à la parution d'un ouvrage de synthèse à propos des réformes scolaires, signé par le déjà ancien chef du DECS. Un peu plus tard, c'était le médecin cantonal qui livrait le résultat de ses activités littéraires (et se livrait, comme de coutume, à une séance de dédicaces dans une librairie



intersyndicale des enseignants BEJUNE

La CSS vous propose des assurances complémentaires adaptées à chaque budget, ainsi que des conseils personnalisés. Des prestations sur mesures, grâce à votre syndicat!



de la place). Et, tout récemment, voici qu'un juge d'instruction se fait fort de présenter au public pas moins de trois (3) gros romans!

Mais comment font-ils, ces personnages, dont on peut raisonnablement penser qu'ils consacrent une bonne partie de leur temps à leurs tâches publiques, pour encore publier des livres?

Des commentaires désobligeants nous sont parvenus, de concitoyens estimant qu'ils payaient ces écrivains assez cher pour qu'ils s'occupent prioritairement du travail qui leur est confié... De notre côté, nous sommes confiants, puisqu'il est convenu depuis longtemps que les « inventions de service » ne peuvent en aucun cas générer un revenu supplémentaire pour leur auteur. C'est pourquoi nous nous réjouissons que nos magistrats et hauts fonctionnaires aient trouvé une façon habile et gratifiante de renflouer les caisses de l'Etat. (sl)

Observatoire de l'intégration scolaire

L'OIS s'est réuni pour la première fois selon son nouveau mode de fonctionnement. Pour rappel, les réunions sont désormais annoncées par courriel à l'ensemble des membres du SAEN pour que

chacun puisse se joindre à nous.

Les membres présents lors de la dernière réunion se sont notamment penchés sur les problématiques liées à la nouvelle gouvernance de l'école. En effet, la gestion des ressources mises à disposition des élèves en difficulté varie déjà beaucoup d'un cercle scolaire à l'autre et les écarts semblent se creuser toujours davantage. L'OIS a donc commencé à documenter les diverses pratiques et procédures pour avoir la vision la plus large possible de la situation.

Le groupe s'intéresse également aux questions d'évaluation de la progression des élèves, avec ou sans besoins spécifiques. En effet, l'évaluation devra être adaptée lors de la mise en œuvre de la réforme du cycle 3 et les pratiques de pédagogie différenciée rendues nécessaires par la suppression des filières gagneraient à être développées dès le départ dans une perspective d'inclusion. Il va de soi que la reconnaissance du travail fourni par les enseignants hors de la présence des élèves faciliterait l'évolution des pratiques vers davantage de différenciation. Le travail de concertation et de collaboration, lors des réunions d'équipes pédagogiques, doit faire l'objet d'un mandat professionnel précis. On peut d'ailleurs supposer

que le travail en équipe renforcera la qualité de l'enseignement sans qu'il soit nécessaire d'instaurer un contrôle bureaucratique supplémentaire.

Des membres présents évoquent les difficultés professionnelles grandissantes et l'impact sur la santé des enseignants. Les chiffres manquent à l'appui de l'impression générale d'une augmentation des cas de *burn-out*. Si le groupe défend le principe d'une définition cantonale du cadre général de la pédagogie spécialisée, il est d'avis que les ressources doivent pouvoir être mobilisées à l'échelle des cercles scolaires, selon les besoins reconnus par des instances proches du terrain et selon des modalités autorisant la rapidité et l'efficacité des mesures.

Enfin le groupe lancera des invitations auprès de partenaires importants, afin d'échanger avec eux sur les préoccupations des membres du SAEN au chapitre de l'intégration scolaire.

Dans l'attente de vous rencontrer lors d'une prochaine réunion, nous vous suggérons de consulter la page de l'OIS sur le site www.saen.ch et de nous faire connaître vos idées et propositions pour la suite de nos activités: kira.rothen@saen.ch ou stefan.lauper@saen.ch

(ois/sl)

Qui a dit?

- « Il n'y a pas d'école pour faire conseiller d'Etat. »
- « En terme de dynamique régionale, les déplacements d'élèves font déjà partie du paysage! Il faut peut-être laisser le temps au temps pour que l'idée d'une école régionale fasse son chemin... »
- « Je ne suis pas un doux rêveur. Je suis conscient que l'égalité des chances restera toujours un idéal jamais atteint. Mais il faut continuer à y travailler pour s'en approcher, sans quoi c'est l'ensemble de nos libertés et de nos valeurs qui sont menacées. »

¹ Réponses du quiz précédent: 1. Béatrice Haeny; 2. Philippe Gnaegi; 3. Thierry Grosjean

Dans le rétroviseur: nouveau chef au DECS

Philippe Gnaegi a repris la direction du DECS pour la législature 2009-2013. Enseignant, sous-directeur puis directeur de l'Ecole supérieure de commerce, député, président du parti libéral-radical cantonal et aujourd'hui conseiller d'Etat, il est connu pour être quelqu'un de compétent et de travailleur. La reprise des dossiers devrait donc être particulièrement rapide. (sl)

¹ Nous inaugurons ce mois-ci une nouvelle rubrique, qui permettra, au lecteur inquiet pour l'avenir de l'école neuchâteloise, une mise en perspective peut-être salutaire de l'actualité par le biais d'anciennes brèves. Celle-ci est reprise du numéro 6/2009.

Le 1er août 2013 marquera l'entrée en fonction de Pierre Graber à la tête du SAEN. Notre syndicat sera en de bonnes mains. Le dynamisme et la compétence dont il a fait preuve au poste d'administrateur du SAEN qu'il occupe actuellement constituent de solides garanties dans la conduite future du syndicat.

Rencontre avec Pierre Graber, président du SAEN

L'enseignant

Quelles sont les raisons qui t'ont conduit à embrasser la profession enseignante?

Pierre Graber: L'élément déterminant et déclencheur renvoie au fait que je n'étais pas un très bon élève et, en fin de 5e, je n'ai pas été promu à l'école secondaire. J'ai alors intégré la classe de 6e de Pierre von Allmen, à Vauseyon, un quartier de Neuchâtel, en 1964-1965. Cette rencontre fut extraordinaire. Sans le dire, Pierre von Allmen pratiquait la pédagogie Freinet, avec beaucoup de dessin, de rédaction, et moins d'histoire-géo ou de maths. Il avait monté une équipe de foot, nous avions confectionné nos maillots. Il savait redonner le goût de l'école à tous les gamins qui n'étaient pas allés en secondaire. Sa pratique enthousiaste, libre et créative du métier d'enseignant ne l'empêchait cependant pas d'être exigeant. Un jour où j'avais manqué de concentration en orthographe, il m'a fait recopier onze fois une dictée dans laquelle j'avais commis onze fautes. L'orthographe n'a dès lors plus jamais été un problème pour moi. Mes bons résultats scolaires ne m'ont pas permis de rester plus d'une année dans la classe de Pierre von Allmen et j'ai raccroché en secondaire l'année suivante.

Pourquoi as-tu été rapidement attiré par l'enseignement au degré secondaire, dans les classes préprofessionnelles?

Au Gymnase (lycée), j'ai découvert et apprécié des disciplines comme la physique que l'on ne peut transmettre à de trop jeunes élèves. De plus, j'ai été longtemps scout et chef scout, responsable de groupes de pionniers, entre 14 et 17 ans. L'habitude des ados m'a poussé à vouloir travailler avec des enfants de cet âge.

La classe préprof est un groupe où la solidarité entre élèves et avec l'enseignant est un élément déterminant. C'est dans un cadre où l'engagement et le partage des responsabilités sont des valeurs incontournables que j'ai très tôt ambitionné d'exercer le métier d'enseignant.

Quel regard portes-tu sur l'évolution de la section préprofessionnelle et de l'exercice de ton métier durant ces 15 dernières années?

Au début de ma carrière, une grande liberté était laissée à l'enseignant dans la conduite de sa classe. En préprof, l'objectif a toujours été le même: tracer la voie la plus directe vers

un apprentissage. Il faut bien comprendre que pour ce type d'élèves, ce ne sont pas les recettes scolaires appliquées aux matus, par exemple, qui vont porter leurs fruits! Il faut savoir adapter les matières scolaires et les méthodes à des enfants souvent peu à leur aise à l'école.

Ces dernières années, on a voulu faire de la section préprofessionnelle une catégorie scolaire comme les autres, notamment en termes d'horaire, de programmes ou de méthodes. La rigueur excessive découlant de cette évolution nuit au développement d'une autre culture scolaire propre à redonner du plaisir à venir à l'école; plaisir cependant nécessaire pour progresser dans les apprentissages scolaires!

Le syndicaliste

Qu'est-ce qui t'a poussé, au fil des années, à intensifier ton engagement syndical?

Ma carrière a démarré à Cescole à Colombier, forteresse syndicale, collègue où œuvraient le président SAE/SPN de l'époque, Gilbert Bouquet, et Jean-François Künzi, un de ses successeurs. Les collègues m'ont rapidement fait comprendre qu'il fallait que je me syndique. Quelques années plus tard, en lisant l'Educateur, j'ai répondu à l'appel de CPA (Coopération pédagogique Afrique) et j'ai passé trois étés au Zaïre entre 1980 et 1982. Plus tard encore, j'ai aussi participé à la vie syndicale de la section de Boudry dont j'ai fini par prendre la présidence.

Les relations avec les collègues alémaniques, notamment par le biais de CPA, de même que les rencontres pédagogiques avec des collègues français et européens autour de la méthode Freinet, ont nourri un engagement pour l'école qui a d'abord pris la forme d'une forte implication dans le domaine de l'informatique scolaire avant de se traduire par mon entrée au comité cantonal du SAEN, puis en tant qu'administrateur et responsable informatique de son site et de sa communication interne devenue depuis presque exclusivement électronique

Opposant déterminé au projet de réforme du secondaire I de 2004, tu accueilles plus positivement la rénovation du cycle 3, version 2013: pour quelles raisons, qu'est-ce qui a changé?

Le projet actuel vise la suppression des filières et pas une



Assumer la présidence du comité cantonal permettra en outre à Pierre Graber de continuer à faire bénéficier le SAEN et ses membres de son engagement, de sa force de travail et de son expérience.

Neuchâtel

filrière en moins comme en 2004. La différence est fondamentale. Certains élèves de préprof pourront par exemple être ambitieux en maths malgré de grandes lacunes dans les langues. La rénovation du cycle 3 devra permettre à chaque enfant de mettre en valeur ses qualités.

Ton engagement au niveau cantonal a déjà fait de toi le représentant et le spécialiste du SAEN pour la caisse de pension et la caisse de remplacement. Tu as confectionné le site de l'Intersyndicale BEJUNE, après celui du SAEN, et tu suis très attentivement les dossiers interjurassiens. Comment envisages-tu ton intégration au sein du Comité du Syndicat des enseignants romands (CoSER), propice à renforcer chez toi une dimension intercantonale qui te tient déjà à cœur?

Les échanges entre les représentants des différents cantons, de même que les collaborations intercantionales, m'apparaissent importants depuis longtemps. Dans la même logique, j'espère œuvrer à la poursuite du rapprochement entre le SER et la faîtière alémanique LCH.

Le SAEN

Quelles seront les priorités du SAEN pour les prochaines années?

C'est aux assemblées et au Comité cantonal de les définir; les priorités vont s'imposer d'elles-mêmes, au fil des évolutions et des péripéties de la politique scolaire de notre canton. Syndicalement parlant, la revalorisation salariale dans les deux premiers cycles et le statut des généralistes du cycle second cependant, à n'en pas douter, des dossiers dans lesquels le syndicat s'impliquera avec force et détermination. Sur le plan pédagogique, la mise en place du cycle 3 sans filières réclamera une très grande attention pour que sa réussite ne se fasse sur le dos de personne; compte tenu de l'importance du chantier, nous aurons probablement recours à l'expertise de nos membres pour traiter certains sujets. Au cycle 1, les procédures d'évaluation sont actuellement à l'étude et le succès de la consultation effectuée récemment auprès de nos membres est encourageant.

Comment le syndicat doit-il évoluer pour accompagner au mieux ses membres concernés par la régionalisation de l'école obligatoire neuchâteloise?

La structure syndicale doit coller à l'organisation des cercles scolaires. Cela a déjà été éprouvé au cours de cette année. Les membres du comité cantonal sont appelés à intervenir au nom de leurs collègues concernés auprès des directeurs de centre. Le président du syndicat, le cas échéant, s'adresse quant à lui directement aux autorités politiques régionales.

Cheville ouvrière des lettres d'information électroniques du SAEN et de son nouveau système de cotisations, as-tu d'autres projets en tête pour moderniser et adapter notre syndicat à l'évolution des nouveaux modes de communication et d'action politique?

Les outils, nous les avons. Dès le début de mon mandat, la réflexion portera sur la manière d'en tirer un meilleur profit. La réalisation d'une petite animation vidéo conduira peut-être davantage de collègues à se connecter sur le site du SAEN en s'identifiant, avec à la clé un accès direct à des documents de référence précis et de première main. Mais il n'y aura pas de révolution par rapport à ce qui existe aujourd'hui.

Publicité



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

MAS | Maîtrise d'études avancées
Master of Advanced Studies

Théories, pratiques et dispositifs de formation d'enseignants

septembre 2013 – juin 2015

3 modules sur 4 semestres | Travail de fin d'études |
24 journées (vendredi/samedi) par année | 60 crédits ECTS

Développer les compétences des formateurs d'enseignants

- ▶ **Outils** les formateurs dans les approches didactiques et de formation
- ▶ **Connaître** les différentes facettes du métier de formateur d'enseignants
- ▶ **Former** à la création de dispositifs de formation et d'évaluation
- ▶ **Affiner** le regard sur les contextes institutionnels et sociaux du métier de formateur d'enseignants
- ▶ **Maîtriser** des outils de recherche sur la formation d'enseignants

Public

Formateurs d'enseignants et professionnels impliqués dans l'éducation et la formation

Coût

CHF 10'000.- pour l'ensemble de la formation

Programme détaillé | Inscription en ligne

www.unige.ch/formcont/MASformateurenseignants